

## REMISE DES PRIX DES TROPHÉES DE L'EAU DE L'AIN ET PRÉSENTATION DU MANGA « 3.2.1. GO ! LES GARDIENS DE L'EAU DE L'AIN »

Vendredi 21 mars ont été dévoilés les lauréats des Trophées de l'Eau organisés par le Département de l'Ain, la Préfecture et les Chambres consulaires. A cette occasion a également été présenté le manga "3.2.1. Go ! Les gardiens de l'eau de l'Ain" offert, cette année, à tous les élèves de 6<sup>e</sup> des collèges publics et privés du département.

### Trophées de l'Eau : une action "l'Eau de l'Ain"



La sobriété, l'adaptation au changement climatique et la résilience dans les différents usages de l'eau constituent une préoccupation prégnante dans le département de l'Ain.

Le 20 juin 2023 étaient organisés des « Ateliers de l'Eau » : collectivités, acteurs publics, acteurs privés, associations, représentants des usagers ont identifié 31 idées d'actions prioritaires parmi lesquelles les Trophées de l'Eau.

L'objectif de ces trophées est d'identifier, valoriser et récompenser les démarches exemplaires, les idées innovantes, œuvrant à réduire ou réutiliser l'eau via des actions de gestion, d'utilisation ou de traitement de l'eau.

Du 15 octobre 2024 au 30 janvier 2025, entreprises, associations, établissements publics et établissements scolaires ont été invités à présenter leur candidature aux Trophées de l'Eau.

### Les lauréats

#### → Critères de sélection :

- La préservation de la ressource en eau engendrée par le projet.
- L'inscription du projet dans le territoire.
- L'originalité des idées.
- Le potentiel de réplification de la démarche ou du projet.
- L'incidence économique / la pertinence pédagogique (selon le projet).

#### → Collectivités et Syndicats :

- **Reyssouze & Affluents** / Lauréat / Restauration de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse.
- **Commune de Chalamont** / Certificat projet d'avenir : mise en place d'un dispositif pour réduire les entrées d'eaux claires parasites.
- **Mairie de Châtillon-sur-Chalaronne** / Certificat projet d'avenir : réutilisation de l'eau pour des usages non potables (espaces verts, nettoyage urbain).

### → Acteurs économiques :

- **Ferme de Clermidy** / Lauréat : récupération de l'eau de pluie pour arroser les légumes d'une ferme maraîchère bio.
- **Agua del Sol** / Certificat projet d'avenir : le projet "Sun Air Fountain" vise à transformer l'air en eau grâce au soleil via un panneau solaire.
- **Serres du Baderand** / Trophée Coup de cœur : mise en place d'une semaine de l'eau aux serres du Baderand (visites des serres pour les scolaires, conférences à thèmes, journées techniques réservées aux collectivités).
- **Biopratic** / Trophée Coup de cœur : création de jardinières autonomes en eau et en énergie avec récupération des eaux de pluie.

### → Établissements scolaires :

- **Ecole primaire de Marlieux** / Lauréat : "Watty au pays des étangs", réalisation d'une vidéo pour sensibiliser les enfants aux problématiques de la gestion de l'eau et de la préservation de la biodiversité.
- **Collège du Revermont** / Certificat projet d'avenir : organisation de sorties scolaires au printemps pour réfléchir à la gestion de l'eau et à l'importance de la biodiversité.

### → Associations :

- **Festival O'Tour de l'Eau** / Lauréat et Prix du public : journée de sensibilisation sur le thème de l'eau et ses différentes problématiques avec des stands, des conférences, des expositions et de nombreuses animations.
- **Compagnie Les Affabulateurs** / Certificat Projet d'avenir : création d'un spectacle "Accalmie" pour désamorcer les freins au changement et pour sensibiliser le public aux problématiques liées aux ressources en eau.
- **Comité départemental de spéléologie** / Trophée Coup de cœur : Conférences grand public "L'eau secrète des montagnes de l'Ain" sur le changement climatique et la ressource eau.

## Un manga offert à tous les élèves de 6<sup>e</sup> pour sensibiliser les collégiens andinois à la ressource en eau



Lors des "Ateliers de l'Eau", organisés en juin 2023, a été définie une action consacrée à la pédagogie, à la sensibilisation et à l'éducation aux usages de l'eau dans un contexte de changement climatique. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé le manga "3.2.1. Go ! Les gardiens de l'eau de l'Ain". Ce manga est le fruit d'un partenariat avec l'éditeur « Les éditions de l'éveil ».

**L'histoire :** De jeunes aventuriers se retrouvent confrontés à une mystérieuse organisation dont le but est d'accaparer l'eau du département de l'Ain sous toutes ses formes : détournement des rivières et des fleuves, assèchement des étangs, privatisation des canaux. Lia, Nicolas, Ayoub et Garenne vont parcourir le département de l'Ain, passant des rives de la Saône et du Rhône à la rivière d'Ain, traversant les étangs de la Dombes, visitant Pérouges, arpentant le col du Grand Colombier, découvrant le lac Genin puis celui de Nantua, survolant le Bugey pour déjouer les plans d'un personnage maléfique. Nos jeunes héros sont aidés par les Aindinois, mais aussi par la Vouivre une créature surnaturelle mi-femme mi-dragon, et les gardiens de l'eau...

Entre les chapitres, des doubles pages apportent des compléments d'informations sur : le cycle de l'eau / l'impact du changement climatique / les écogestes et les bonnes pratiques / les actions mises en place par le Département de l'Ain pour préserver l'eau, une ressource vitale / le rôle des zones humides et des milieux aquatiques / les bijoux naturels de l'Ain.

**Ce manga sera offert en 2025 à tous les collégiens andinois en classe de 6<sup>e</sup>.**

**Livre également en vente en librairies.**

**La carte jeunes 01 permet par ailleurs, à tous les collégiens, de s'offrir ce manga, dans les librairies partenaires : [cartejunes01.ain.fr](http://cartejunes01.ain.fr)**

## CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand  
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • [celine.moyne-bressand@ain.fr](mailto:celine.moyne-bressand@ain.fr)



[www.ain.fr](http://www.ain.fr)